



Limitation de vitesse 80 km/h L'arbre qui cache la forêt

Limiter la limitation de vitesse à 80km/heure sur le réseau routier secondaire est certainement une mesure efficace pour diminuer l'accidentologie et le nombre de morts sur les routes. Tout comme elle est vertueuse pour réduire les émissions polluantes et de gaz à effet de serre.

Mais cette mesure annoncée par le Gouvernement **ne cache t'elle pas d'autres réalités ?**

La détérioration du réseau routier par exemple, due au manque d'entretien de la part de l'Etat et des collectivités, détérioration pointée par plusieurs rapports (40 millions d'automobilistes, Sénat...). Les défauts de la route, les marquages routiers défailants, les barrières de sécurité détériorées créent aussi les conditions pour augmenter l'insécurité routière. **La France ayant autrefois un réseau d'excellence est passée du 1er au 7ème rang européen...**

Des logiques économiques et foncières font que des agglomérations surpeuplées et l'étalement urbain augmentent sans cesse les mobilités, la pollution... Le secteur du transport routier de marchandises, avec des milliers de poids lourds sur les réseaux qui

détériorent les routes et accroissent la pollution et l'insécurité routière.

La fermeture du Centre national d'information routière (CNIR) et des Sept Centres régionaux d'information et de coordination routières (CRICR)...

C'est vrai qu'il est plus simple de prendre comme seule mesure des réductions de vitesse que d'avancer concrètement pour le report modal en investissant sur le transport ferroviaire ou fluvial.

Il est plus simple de changer des panneaux de vitesse dont le coût sera supporté majoritairement par les collectivités territoriales que d'entretenir de manière constante le patrimoine routier.

Il est plus simple de changer des panneaux de vitesse que d'avoir une véritable politique de prévention routière.

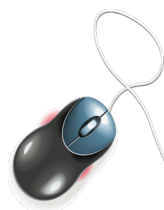
Derrière cette limitation de vitesse, d'autres effets peuvent se produire : les automobilistes sur le réseau secondaire soumis à des limitations successives, contraints à une vitesse limitée vont faire le choix d'emprunter les réseaux autoroutiers et notamment ceux des

SCA (sociétés concessionnaires d'autoroutes) et de payer le prix fort pour voyager rapidement et en sécurité. Péages dont les profits retournent majoritairement dans les poches des actionnaires des SCA. Sans caricaturer, les pauvres sur le réseau secondaire et les riches sur les SCA !

Incontestablement, nous sommes devant un gouvernement qui n'aborde par les problèmes par le bon angle en ne s'attaquant pas à la qualité des transports et des infrastructures, préférant prendre des mesures qui vont pénaliser les usagers.

Pour répondre aux enjeux de mobilité, de transports, de pollution, la FNEE CGT revendique :

- **Un service public routier sous maîtrise publique avec des agents publics en capacité d'entretenir le patrimoine routier pour assurer la sécurité des usagers**
- **Un report modal vers des transports moins émetteurs de gaz à effet de serre (ferroviaire, fluvial..).**



TOUTE NOTRE ACTUALITE
SUR INTERNET

www.equipementcgt.fr

Facebook : @CGTEcologieTransportLogement